



# LA MAISON DE L'AUTISME ...

## Exclure la détresse, pas la différence



**Recherche de fonds**  
**LA MAISON DE L'AUTISME...**  
St-Imier

### Contact

Pascal Egger - Directeur  
032 482 64 94  
pascal.egger@lapimpiniere.ch  
Fondation La Pimpinière  
Rue H-F Sandoz 64 - 2710 Tavannes  
www.lapimpiniere.ch



Kanton Bern  
Canton de Berne



# Sommaire

<b>1. INTRODUCTION</b>	<b>3</b>
Concept et porteurs du projet	3
Partenaires potentiels	3
<b>2. LA MAISON DE L'AUTISME</b>	<b>4</b>
Etat des lieux	4
Le projet	4
Les résidants	5
Le personnel d'encadrement	5
<b>3. PROJET ARCHITECTURAL</b>	<b>6</b>
Description projet – Viret Architectes SA	6
<b>4. ELÉMENTS FINANCIERS</b>	<b>8</b>
Budget construction	8
Financement par les dons	8
<b>5. CALENDRIER ET ÉCHÉANCES</b>	<b>9</b>
<b>6. CONCLUSION</b>	<b>10</b>
<b>7. PERSONNES DE CONTACT</b>	<b>10</b>



## 1. Introduction

En 2015, le Conseil fédéral constate que « **La Suisse doit absolument améliorer sa prise en charge des troubles du spectre autistique (TSA)**, qui touchent 1 personne sur 100 ».

**Après 5 ans d'attente et des besoins criants dans le Jura bernois, nous ne pouvons plus attendre.**

Un projet de « **LA MAISON DE L'AUTISME** » est mis sur pied avec une construction prévue à St-Imier.

**La construction du bâtiment donne lieu à une recherche de fonds**, auprès de futurs partenaires intéressés.

### Concept et porteurs du projet

La **Fondation La Pimpinière** à Tavannes, spécialisée dans le domaine de la déficience mentale depuis 40 ans est porteuse du projet pour la construction d'une structure spécifique (adaptée) en faveur des personnes ayant des Troubles du Spectre Autistique (TSA) **avec** ou **sans** troubles du comportement.

L'alerte de la **situation critique** dans laquelle se trouvent des familles face aux manques de places d'accueil adaptées a été lancée par l'**association AuReCo** (Autisme, Ressources, Compétences) active dans le Jura bernois.

### Partenaires potentiels

**Une campagne de communication** est mise en place afin de sensibiliser la population au thème de l'autisme ainsi qu'au projet. L'objectif est de susciter la collaboration avec des **partenaires potentiels qui peuvent s'investir financièrement dans le projet**. Différents axes sont prévus afin de solliciter :

- Fondations
- Mécènes privés
- Banques / Entreprises régionales / Clubs services
- Familles concernées
- Grand public
- Partenaires publics
- Personnes relais
- Réseaux spécialisés suisses
- Personnes privées





## 2. LA MAISON DE L'AUTISME

### Etat des lieux

*Absence de structure  
dans le Jura bernois*

Il n'existe actuellement aucun centre de compétences en autisme dans la partie francophone du canton de Berne. Le rapport du Conseil fédéral à ce sujet démontre que l'offre dans ce domaine n'est pas suffisante en terme qualitatif.

*Une attente du  
Conseil fédéral*

Le Conseil fédéral est convaincu que la mise sur pied de centres de compétences cantonaux ou régionaux serait un moyen idéal d'atteindre l'objectif qui est d'offrir aux parents et aux personnes concernées par les TSA, des prestations d'accompagnement.

La fondation La Pimpinière, forte de son expérience dans l'accompagnement des personnes avec déficience mentale, s'engage à combler le manque de structures adaptées dans le Jura bernois. Elle dispose d'une grande parcelle qu'elle met à disposition pour cette future construction.

*Un accompagnement  
durable fait défaut*

Ce qui fait surtout défaut et qui est primordial, c'est un accompagnement continu tout au long de la vie.

### Le projet

*Offre d'un  
accompagnement  
durable*

LA MAISON DE L'AUTISME aura pour but d'offrir cet accompagnement aux enfants TSA de la naissance à l'âge adulte et d'orienter les parents dans les choix du parcours de vie de leur enfant.





Il aura également pour ambition **d'améliorer la compréhension des problématiques rencontrées par les personnes TSA et de répondre à leurs besoins éducatifs, thérapeutiques et sociaux.**

Il permettra **d'intervenir en réseau et de manière proactive avec une approche large et globale.** Il permettra aussi de **regrouper tous les acteurs de la prise en charge de l'autisme.**

Sa mission sera également de **promouvoir le partenariat entre les parents et les professionnels** en charge de **personnes autistes** ou avec un trouble apparenté. Il offrira par ailleurs **une prise en charge en français, inexistante** actuellement dans le **canton de Berne.**

#### *Objectifs et buts*

Le centre aura pour objectif d'apporter des solutions de **placement et d'accompagnement** pour les personnes TSA ainsi qu'à leur famille. Il permettra **d'améliorer leur qualité de vie et leur épanouissement personnel social et affectif dans la partie francophone du canton de Berne.**

Il favorisera une **meilleure compréhension de l'autisme**, de l'impact sur les individus, les familles et la société en général.

Il favorisera également la **formation des divers professionnels** concernés.

## Les résidants

**25 places sont disponibles pour un public enfants / adultes TSA, pour certains associés à des troubles du comportement (violences).**

Les différentes méthodes et thérapies adaptées qui seront proposées et développées **amélioreront grandement les conditions de vie des personnes concernées et celles de leurs familles.**

Quelques enfants et adultes sont actuellement en institution tandis que **d'autres sont dans leur famille ou sans solution.** Dans tous les cas, **la prise en charge optimale** n'est possible dans la région que par des **professionnels** et dans une **structure adaptée.**

## Le personnel d'encadrement

La prise en charge de profils TSA nécessite des moyens particulièrement importants, souvent 1 professionnel par résidant. La présence d'éducateurs spécialisés et thérapeutes est intensive et représente d'importants défis socio-professionnels pour l'équipe d'encadrement.

### 3. Projet architectural

#### Description projet – Viret Architectes SA

LA MAISON DE L'AUTISME verra le jour sur la parcelle mise à disposition par la Fondation de La Pimpinière, **Rue Paul-Charmillot à St-Imier.**



Cette parcelle, située en limite nord de la commune et de la zone constructible, **en bordure de forêt et proche du funiculaire de Mont-Soleil**, a la particularité d'un terrain de forme allongée, d'Est en Ouest, avec un **bâtiment existant** et des annexes, ainsi que des aménagements extérieurs intégrés en plateaux dans la pente marquée au nord.

#### *Intégration sur site*

Pour **préserver le site construit** et ses particularités géographiques, il est prévu d'appuyer le nouveau bâtiment contre le terrain au nord, permettant **d'intégrer dans les parties enterrées, les locaux de service, les accès, ainsi que les locaux de thérapie, une piscine thérapeutique et un centre de soins.**





*Deux ailes, deux unités*

Le terrain entre le bâtiment existant et la nouvelle structure sera un **lieu de rencontres, une ouverture sur l'extérieur et un lien direct avec les activités extérieures.**

Le bâtiment comprendra **deux ailes articulées autour d'une zone centrale**, desservant les différentes unités.

**Les deux unités, Est et Ouest, fonctionnent de manière autonome et certains étages disposent d'accès directs à l'extérieur et offrent la possibilité d'activités. De plus, des parties partiellement privatives seront créées.**

Le bâtiment prévoit des **structures massives étant donné la présence de rochers dans le terrain.**

En raison des conditions climatiques à St-Imier, des systèmes traditionnels de construction sont prévus, seuls **les derniers niveaux seront réalisés en structure bois afin de créer une atmosphère différenciée.**

Le bâtiment est prévu pour une **récupération maximale d'énergie. Des panneaux solaires photovoltaïques et thermiques seront posés en toiture. La récupération des eaux de pluie se fera par des réservoirs particuliers servant à l'alimentation des machines à laver et des WC. Il est prévu le captage d'eau de ruissellement pour l'alimentation des zones de thérapie si la qualité de l'eau est garantie.**

*Standards construction*

Le standard de construction **Minergie** pour l'ensemble du bâtiment est prévu :

1. La **récupération d'énergie** pour toute la partie piscine, soins et traitements est définie.
2. Le chauffage avec **pompe à chaleur** et **sonde géothermique** permettra la suppression du chauffage à mazout du bâtiment existant et la création d'un chauffage central écologique pour les deux bâtiments.
3. **La gestion des installations électriques intelligentes** permettant des économies d'énergie à grande échelle. Des bornes de recharges pour les véhicules électriques seront installées.

*Surfaces extérieures*

**Le traitement des surfaces extérieures sera réalisé de manière écologique** avec des matériaux, des plantations respectant intégralement l'environnement direct (copeaux de bois, gravier, sciure, sable, etc...).

Le projet devra être réalisé dans un temps d'env. 18 à 20 mois dépendant des aspects géologiques (rocher).



Un groupe de suivi des travaux (GST) portera la responsabilité de contrôler l'avancement et le respect des directives des travaux.

## 4. Éléments financiers

### Budget construction

*CHF 15 millions sont à trouver*

Le budget de la construction selon les projections du bureau d'architectes s'élève à **CHF 15 Millions** et doit être entièrement **autofinancé**.

Un budget est présenté en annexe.

*Aucune subvention d'investissement n'est possible*

L'administration cantonale a confirmé son financement **pour l'exploitation future de l'institution, mais n'intervient pas dans les coûts de construction**, car les subventions d'investissement sont supprimées pour les institutions pour personnes en situation de handicap dès 2023.

*Révision professionnelle*

Les comptes du chantier seront révisés par Reist Treuhand à Bienne, organe de révision de La Pimpinière.

### Financement par les dons

La **recherche de dons** débute dès l'été 2021 et devra constituer la partie la plus importante du financement. Chaque montant donné est une aide précieuse à l'avancement du projet de LA MAISON DE L'AUTISME.



Si la somme totale n'est pas récoltée, les porteurs du projet se tourneront soit :

- vers le marché des capitaux privés avec des prêts hypothécaires afin de compléter les fonds disponibles, mais cette solution reste fort onéreuse pour une institution à but non lucratif ;
- vers un investisseur privé.

Les dons seront possibles par :

1. le site internet de La Pimpinière ;
2. les réseaux sociaux et les contacts directs ;
3. des versements simplifiés par TWINT.



## 5. Calendrier et échéances

**2022** - Début de la construction

**2023** - Accueil des premiers résidents





## 6. Conclusion

Le projet LA MAISON DE L'AUTISME est ambitieux, **mais humainement il est impossible d'attendre plus longtemps.**

La **situation dans le Jura bernois n'est plus tenable pour les familles concernées**, notre société et notre région **ne peuvent plus ignorer leur souffrance et rester inactives.**

L'institution de La Pimpinière possède d'ores et déjà une expérience de 40 ans, un savoir-faire, et une organisation en matière de gestion d'institution pour les personnes avec déficiences mentales. LA MAISON DE L'AUTISME bénéficiera de **toutes les synergies (finances, temps, géographie, personnel, réseau, etc...) dont dispose La Pimpinière.**

## 7. Personnes de contact

**Elisabeth Vogt**, Présidente, Fondation La Pimpinière  
**Pascal Egger**, Directeur, Fondation La Pimpinière

032 482 64 94

[pascal.egger@lapimpiniere.ch](mailto:pascal.egger@lapimpiniere.ch)

« La cause est juste, les besoins sont urgents et essentiels. Nous devons montrer le chemin »